CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20901** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1977

Raison sociale : FINOT ET JACQUEMET SARL

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

764 ROUTE DE VARACIEUX
38470 VINAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 311326680

Siret : 311 326 680 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 00608

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145 519 415

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145 519 415

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 76 36 71 44 **Fax :**

Portable : 0781500257

Responsabilité légale :
VARLOTEAUX OLIVIER GÉRANT

Site Internet : www.finot-jacquemet.fr

E-mail : be@finot-jacquemet.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 726 502 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	10	15/12/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	01/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/10/2026 15:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E20901** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **08/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1977
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 311326680

Siret : **311 326 680 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 81 00608
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145 519 415
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145 519 415
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **FINOT ET JACQUEMET SARL**

764 ROUTE DE VARACIEUX
38470 VINAY

Téléphone : 04 76 36 71 44 **Fax :**
Portable : 0781500257

Site Internet : www.finot-jacquemet.fr
E-mail : be@finot-jacquemet.fr

Responsabilité légale :
VARLOTEAUX OLIVIER GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/12/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/10/2026 15:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.